



Prospectus ♦ ♦

(See English Part, page 15).

Le Collège Bourget fut fondé à Rigaud, P. Q., en 1850 par feu Mgr Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, de concert avec feu Mgr Jos. Desautels, curé.

La direction en fut confiée à l'Institut des Clercs de Saint-Viateur qui, le 12 novembre de la même année, purent ouvrir leurs classes.

En 1872, après des améliorations et des agrandissements considérables faits aux premières bâtisses, à l'occasion des Noces d'Or de prêtrise de feu Mgr Ignace Bourget, les directeurs demandèrent et obtinrent que le Collège portât le nom de son illustre et vénérable Fondateur.

L'incorporation du Collège n'est autre que celle de cette même congrégation qui en a la direction, et dont l'acte fut passé et adopté en 1848, 12 Victoria, chapitre 144. Cet acte fut amendé d'abord en 1876, 40 Vict., chapitre 58, puis en 1879-80, 43-44 Vict., chapitre 76, enfin en 1898, 61 Vict., chapitre 87.

Le Collège Bourget fut affilié à l'Université Laval, Québec, en 1884.

Peu de maisons d'éducation lui sont comparables quant à la beauté du site et à la salubrité de la température. Construite sur le flanc d'une riante montagne qui lui jette constamment l'arôme des bois, ce Collège permet à ses élèves de goûter les charmes de la forêt et de se reposer dans la magnifique érablière qui borne sa cour.

À ses pieds même, sur un lit de pierre, au milieu de la vallée, bondissante et courroucée, une belle rivière se précipite de cascades en cascades, offrant encore aux élèves le lieu le plus poétique pour les récréations du soir ou les chaudes journées de l'été.